

Visages de Camargue

MAI-JUIN 2010



LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

Que d'eau, que d'eau !

Le débit du Rhône a connu un seul pic de crue en 2009 (presque 6000 m³/s en débit moyen journalier le 7 février) pour atteindre progressivement un étiage très sévère en octobre avec seulement 279 m³/s enregistrés à Beaucaire.

Du côté du ciel, l'année 2009 a été relativement pluvieuse avec un cumul de précipitation de 735 mm relevé par la Réserve nationale à la station de la Capelière contre 358 mm en 2007 et 655 en 2008. Les mois les plus arrosés ont été avril (153 mm), février, septembre et octobre (environ 100 mm chacun).

Cette pluviométrie a entraîné des niveaux historiquement hauts des eaux de l'étang du Vaccarès atteignant + 51 cm en février. Au-delà des fortes inquiétudes pour les riverains, ces pluies ont eu des conséquences importantes pour les blés d'hiver et les troupeaux. En termes de gestion, la constante de l'année a été de favoriser au maximum les sorties d'eau des étangs vers la mer ainsi que l'abaissement du stock de sel.

Conformément aux préconisations de la Commission exécutive de l'eau, toutes les opportunités d'évacuation gravitaire au pertuis de la Fourcade ont été mises à profit. Les différences de niveaux mer/étangs n'ont été vraiment favorables à l'évacuation des eaux vers la mer que 19 jours dans l'année. Cependant une gestion très réactive du pertuis a permis de compenser ce phénomène en ouvrant à plein les vannes pendant près de 80 jours afin de faire baisser les niveaux d'eau. Si les évacuations ont permis de faire diminuer le stock de sel, on constate que le niveau des eaux est resté relativement haut toute l'année et le demeure encore à la faveur d'une pluviométrie importante en ce début d'année 2010 (184 mm sur les trois premiers mois).

Contact :

Stéphane Marche 04 90 97 19 26,
eau@parc-camargue.fr

Inondation : réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles



Le 12 avril 2010, la réunion publique de lancement du travail de la Chambre d'agriculture sur la réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux inondations du Rhône s'est tenue au mas du Pont de Rousty. Une trentaine d'exploitants a répondu présent et l'attente d'information sur le Plan Rhône a pu largement s'exprimer notamment vis-à-vis des futurs aménagements. Dans le cadre de ce travail et pour les exploitants volontaires des journées de formation et de diagnostic de leurs exploitations seront organisées par la Chambre d'agriculture les 2, 7 et 29 juin au siège du Parc de Camargue.

Pour toutes informations complémentaires
et inscriptions : Chambre d'agriculture,
Christelle Mace, 04 42 23 86 68 ou
Laurianne Morel, 04 42 23 86 28

SOMMAIRE

- 1^{er} concours agricole de prairies fleuries p. 2
- Un atlas pour la Réserve de biosphère Camargue p. 2
- 2010 : la biodiversité camarguaise a l'honneur p. 2
- Exposition « Ciel ! Ma Camargue » p. 3
- Exposition « Objectifs Camargue » p. 3
- Activités au musée de la Camargue p. 4
- Nuit des musées p. 4
- Les sorties-nature du Parc p. 5

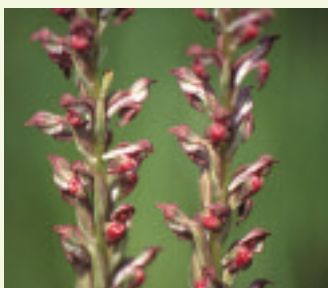
*Santé des taureaux et
qualité biologique des pâtures* p. 6

- Un plus pour les éleveurs et pour la biodiversité p. 6
- Deux sites pilotes p. 7
- Parole de Vétérinaire p. 8



1^{er} concours agricole de prairies fleuries

Dans le cadre de l'année mondiale de la biodiversité, les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux ont lancé lors du Salon de l'Agriculture de Paris le premier concours agricole des prairies fleuries. Cette année en Camargue, les pelouses sont mises à l'honneur par le biais de ce concours dont les inscriptions ont été clôturées fin avril. Les critères évalués seront variés et porteront sur la flore et la biodiversité en général, le paysage, les pratiques agricoles, etc... Ils refléteront la diversité des pelouses camarguaises, entre les pelouses sur montilles sablonneuses et celles légèrement salées sur sols plus argileux. Le comité de pilotage a élaboré la liste des espèces végétales qui serviront de référence à l'évaluation de la qualité floristique des pelouses. Elles seront visitées début mai par un jury regroupant des experts naturalistes, des représentants du monde agricole et apicole et des personnalités locales. Les lauréats recevront leurs prix en septembre et pourront participer au concours national en lien avec l'ensemble des territoires participant à ce concours.



L'Orchis punaise odorant fleurit en mai dans certaines pelouses dunaires. © A.C.C.M

Contacts :
Anne Vadon,
agri-elevage@parc-camargue.fr
Stéphane Arnassant
natura@parc-camargue.fr
04 90 97 10 40

Un atlas pour la Réserve de biosphère Camargue - Delta du Rhône

Afin de mieux connaître la Réserve de biosphère, le Parc de Camargue et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise ont réalisé en partenariat un petit atlas illustré, qui présente le territoire du delta du Rhône dans ses différentes composantes (géographique, environnementale, culturelle et économique). Ce petit atlas de 32 pages est en vente au musée de la Camargue et à la réserve naturelle du Scamandre au prix de 10 euros.



Contacts :
Musée de
la Camargue
04 90 97 10 82
Réserve naturelle
du Scamandre
04 66 73 52 05

2010 : LA BIODIVERSITÉ CAMARGUAISE À L'HONNEUR

La Sterne naine (*Sterna albifrons*), aussi appelée « hironnelle de mer », est le plus petit représentant de la famille des Laridés regroupant les mouettes, goélands et sternes. Elle se reconnaît notamment à sa calotte noire laissant apparaître une tache blanche au-dessous de son bec jaune. Elle se nourrit essentiellement en mer dans la zone littorale ou dans les lagunes et canaux d'arrière-dunes. C'est un oiseau migrateur qui arrive en Camargue en avril pour nicher (mai-juillet) en petites colonies dispersées sur les cordons sableux ou sur les digues laguno-marines. La Sterne naine est en régression en France et notamment en Camargue où près de 400 couples nichaient en moyenne jusqu'en 1975. Les effectifs actuels varient de 80 à 200 couples selon les années.

Le dérangement des sites de nidification, souvent proches des plages, est la principale cause d'échec de la reproduction de cette espèce d'intérêt européen faisant l'objet de mesures spécifiques. Une gestion inadaptée des niveaux d'eau, le chalutage dans la zone des trois milles marins ou la prédation par le Goéland leucophaea sont également des facteurs négatifs pour la sterne naine et pour l'ensemble des laro-limicoles camarguais.

Le Parc et ses partenaires environnementaux (Tour du Valat, Réserve nationale de Camargue, Association des amis du marais du Vigueirat) mettent en œuvre depuis plusieurs années un programme de sensibilisation du public sur la fragilité de ces espèces littorales, de recensement annuel des sites de nidification et de protection des colonies. L'aménagement de nouveaux îlots de reproduction dans les lagunes et dans les salins est également une mesure favorable pour permettre la nidification de ces oiseaux sur des sites moins perturbés par les activités balnéaires que les arrières plages de Beauduc ou de Piémanson.

Contacts :
Gaël Hemery, espaces.naturels@parc-camargue.fr
Stéphane Arnassant, natura@parc-camargue.fr,
04 90 97 10 40



© Xavier RUFRAÏ



Exposition « Ciel ! Ma Camargue »

Points de vue sur une réserve de biosphère

24 avril – 31 décembre 2010

Cette exposition photographique de Jean Roché présente la Camargue vue du ciel. Elle s'inscrit dans le cadre de la sortie de l'ouvrage du même nom. Le visiteur pourra découvrir la réserve de biosphère de Camargue au travers de grandes vues aériennes où il pourra rapprocher son interprétation du paysage de celle qui lui est proposée.

Itinérante, elle sera visible du :

- 24 avril au 22 mai au Centre du Scamandre du mardi au samedi de 9h à 18h hors jours fériés,
- le mercredi 2 juin, au siège de l'UNESCO à Paris,
- et jusqu'au 31 décembre 2010 dans les différentes communes de la réserve de biosphère de Camargue.

Contacts : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

Réserve naturelle du Scamandre 04 66 73 52 05



Parution du livre «Camargue, Land art.

Points de vue sur une réserve de biosphère»

Ouvrage coédité par le Parc naturel régional de Camargue et les éditions Actes Sud, 200 p.

En vente au Musée de la Camargue et au Centre de Scamandre à partir du mois de juin

Programme culturel du musée de la Camargue

mai - juin 2010

NOUVELLE
EXPOSITION !

« OBJECTIFS CAMARGUE »

Photographies de Carle Naudot (1880-1948) et Gaston Bouzanquet (1866-1937)

Musée de la Camargue du 17 avril au 31 décembre 2010

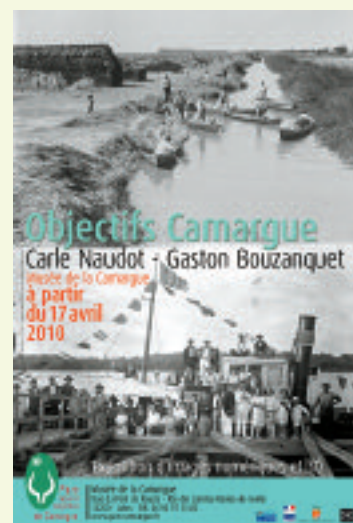
Gaston Bouzanquet et Carle Naudot, deux photographes contemporains acteurs et témoins d'une Camargue en mutation, entre la fin du 19^e siècle et la deuxième guerre mondiale, nous ont légué leur vision de la vie de ce territoire à travers 7 000 phototypes sur plaques de verre. Pour la première fois, grâce à la numérisation, un grand nombre de ces images sont présentées au public depuis samedi 17 avril 2010 au Musée de la Camargue. Les regards de Bouzanquet, reporter de son milieu social, et de Naudot, ethnographe, convergent sur diverses thématiques : les activités humaines (chasse, pêche, élevage, agriculture), les fêtes populaires (religieuses, mistraliennes, gardiennes), les paysages évoquant une Camargue entre costières du Gard et salins de Giraud, dont l'image sauvage et poétique se médiatise durant la première moitié du 20^e siècle. Leurs photographies témoignent de la naissance d'un mythe et de la construction d'une identité camarguaise liée aux valeurs traditionnelles fortes en cette période de l'histoire. Sont confrontés les non dits de l'un par rapport à l'autre : l'industrialisation de la Camargue à Salin-de-Giraud dont témoignent les vues de Carle Naudot, employé de la société Solvay, ou la Camargue des grands propriétaires

terriens relatée par Gaston Bouzanquet. Tout en reprenant ces thématiques, l'exposition montrera les objectifs visés par ces 2 photographes, les différentes techniques employées et l'utilisation personnelle de leurs images.

Petit bonus de l'exposition : les visiteurs peuvent également découvrir «La Camargue en 3D» par Gaston Bouzanquet !

A cette occasion un ouvrage de 160 pages abondamment illustré est paru aux éditions Actes sud.

En vente au Musée de la Camargue





Autour de l'exposition « OBJECTIFS CAMARGUE »

Vendredi 28 mai à 17h

Visite guidée

Durée : 1h

« Zoom sur les plaques de verre »

De la prise de vue des photographies de Carle Naudot et Gaston Bouzanquet à l'exposition « Objectifs Camargue », toutes les étapes de l'histoire d'une collection vous seront contées.

Dimanche 6 juin à 15h

Visite guidée de l'exposition - Durée : 1h

L'univers des photographes Carle Naudot et Gaston Bouzanquet et de leur univers vous sera révélé au travers d'un parcours guidé dans le musée.

Gratuit - Tout public

Sur inscription au Musée de la Camargue : 04 90 97 10 82

Activités au musée de la Camargue

Gratuit - Sur réservation au 04 90 97 10 82

Dimanche 2 mai

15h Visite-découverte

« Bergers et pastoralisme »

Visite insolite de la bergerie qui abrite le musée de la Camargue avec Guillaume Lebaudy, ethnologue-comédien, le temps d'une présentation de l'univers du pastoralisme et de ses activités. Projection et échanges permettront de découvrir les secrets du métier de berger et ses particularités.



Dans la continuité de la
NUIT DES MUSÉES !

Dimanche 16 mai

« Lumières en Camargue »

11h : balade accompagnée sur le sentier de découverte du mas du Pont de Rousty

12h30 : repas champêtre et marché des producteurs

15h : spectacle de danse improvisée par la Compagnie Incidence.



Dimanche 20 juin

Visites guidées de 10h30 à 16h30

Regards itinérants entre Alpilles et Camargue – Autour des expositions « Objectifs Camargue » et « Visages de Provence » Miroir de 2 territoires voisins, le Musée des Alpilles et le Musée de la Camargue se retrouvent à travers leurs collections de photographies et leurs expositions. Une journée de visites et d'images qui ne manquent pas de relief.

2 départs simultanés :

- De 10h30 à 11h30 : RDV au Musée de la Camargue, puis de 14h à 15h au Musée des Alpilles.

- De 10h30 à 11h30 RDV au Musée des Alpilles, puis de 14h à 15h au Musée de la Camargue.

Tout public

30 personnes maximum, répartis en 2 groupes de 15 personnes

NUIT DES MUSÉES et LAND ART IN SITU 0.5

Musée de la Camargue

Samedi 15 mai

Gratuit

9h : rendez-vous à Arles et départ à vélo pour le musée de la Camargue où vous attend une visite guidée autour de l'exposition Objectifs Camargue. Le circuit à vélo se poursuit en longeant l'étang du Vaccarès jusqu'à Gageron. Repas musical sur la place du village avec la fanfare des Beaux-Dimanches, suivi d'un débat sur la gestion de l'eau et de la pêche en Camargue. Retour à Arles vers 16h.



17h : Au musée de la Camargue, inauguration de l'œuvre « L'île solaire » en présence de son créateur Philippe Domergue.

18h – 19h et 20h30 : Spectacle dansé autour du mythe de Sara, Sainte patronne des Gitans, par la compagnie Traversée Nomade. Durée 30mn.

22h : Balade astronomique sur le sentier du musée suivie d'une soirée féérique à la découverte des étoiles avec le Club d'astronomie Orion 2000.

Tout public – Enfant à partir de 10 ans – Places limitées – Inscription au musée de la Camargue : 04 90 97 10 82

À VOS AGENDAS

■ Jeudi 27 mai

Réunion du bureau du Parc

■ Mardi 8 juin

Réunion du comité syndical et du conseil du Parc



Les sorties-nature du Parc

Depuis 2009, le Parc naturel régional de Camargue vous propose chaque mois plusieurs sorties nature accompagnées sur l'ensemble du territoire de la Réserve de biosphère Camargue. Il s'agit de randonnées découvertes, thématiques, plus ou moins longues (de 3 heures à 6 heures) qui permettent de découvrir des lieux parfois totalement inédits, sous la conduite d'un naturaliste qui vous fait partager sa connaissance du milieu !

Afin que ces sorties ne soient pas gênantes pour la faune et qu'elles soient le plus agréables possible, le nombre d'inscrits est limité à 20 personnes par sortie.

Le Parc contribue pour une large part au financement de ces sorties afin que leurs tarifs permettent au plus grand nombre d'y participer

Tarifs : 4 euros par adulte et 2 euros par enfant de moins de 16 ans

Samedi 15 mai de 17h à 20h

► Les guépiers et les rolliers sur la draille de Palun-Longue

Située dans le nord de la Camargue, la draille de Palun-Longue est principalement une zone de cultures, d'élevage et de chasse. Ces milieux utilisés par l'homme sont pourtant d'une grande richesse faunistique et accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux, comme le guépier d'Europe, le rollier ou le héron bihoreau.

Samedi 22 mai de 9h à 12h

► Balade matinale à la découverte du chant des oiseaux en Camargue gardoise

Durant cette matinée, au cœur du printemps, nous partirons à la découverte du chant des oiseaux qui vivent dans les marais, notamment dans les roselières (fauvettes, rossignols et peut être les talèves sultanes)..

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA NATURE !

Samedi 22 mai à 9h

► Balade nature au bord de l'étang du Vaccarès

Au bord de la Réserve nationale de Camargue, une visite privilégiée dans un espace naturel, propriété du Conservatoire du littoral, le long de l'étang du Vaccarès. Des oiseaux migrants venus d'Afrique pourront notamment être observés.

Samedi 29 mai de 10h à 15h

► Découverte d'un coin de nature sauvage au bord du Vaccarès

Une balade à la rencontre des chevaux Camargue, à la découverte des échasses et de leur nid, au cœur d'un site riche d'ambiances et d'odeurs variées.

Cette sortie nature s'adresse spécifiquement à un public en situation de handicap :

- mobilité réduite (fauteuils tous chemins)
- malentendants et sourds
- handicap mental

Samedi 5 juin de 18h à 22h

► Échappée verte sur le sentier du Cougourlier jusqu'au crépuscule

Au pays de la bouvine, cette balade sera l'occasion de découvrir un agréable parcours entre les marais et les prairies pâturées par les taureaux.

Samedi 12 juin de 14h à 17h

► Découverte des libellules, criquets et sauterelles en Camargue orientale

Une entrée dans le monde des insectes, avec l'observation de leurs plus belles ambassadrices : les libellules !

Samedi 12 juin de 18h au coucher du soleil

► Balade au crépuscule sur les sentiers du Mas de la Cure

Le mas de la Cure, domaine agricole au passé prestigieux, est une des rares zones boisées de Camargue. Il abrite une grande colonie de hérons nicheurs, ainsi que des rapaces, pics et cigognes.

Infos pratiques :

Sorties sur réservation au Parc auprès de Josy Portes au 04 90 97 19 72 (clôture des inscriptions 3 jours avant la date de la sortie).

Pour une randonnée sécurisée et confortable vous munir de jumelles, chaussures de marche imperméables, vêtements adaptés à la météo et produit anti-moustiques. Pique-nique tiré du sac à prévoir pour les sorties à la journée.



Santé des taureaux et qualité biologique des pâtures

Un plus pour les éleveurs et pour la biodiversité

Zone humide, temps clément... La Camargue est propice à la présence des parasites des ruminants et certains vermicide employés pour les combattre s'avèrent toxiques pour l'environnement. Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié au Parc naturel régional de Camargue la réalisation d'une étude destinée à acquérir une connaissance du parasitisme bovins sur le territoire et à déterminer les meilleurs moyens de le contrer.

Le territoire du Parc de Camargue compte 32 élevages de taureaux. Afin de préserver le caractère sauvage de l'animal, destiné aux jeux taurins, le contact avec les hommes doit être évité au maximum. Dans le domaine sanitaire cela se traduit par une réduction des interventions (1 à 3 par an) et par l'utilisation d'un vermicide «généraliste» traitant à la fois les parasites internes et externes. L'emploi systématique de ce type de traitement peut avoir un effet néfaste sur le bétail, diminution des défenses immunitaires et développement d'autres parasites (le paramphistome notamment) rendus résistants par l'utilisation répétée du même produit. D'autre part, l'antiparasitaire¹ majoritairement employé par les

éleveurs est extrêmement toxique pour les organismes aquatiques, pour les insectes coprophages qui sont indispensables à la décomposition des bouses, et pour les insectivores qui s'en nourrissent, tels que la Pie-Grièche, le Petit Duc, la Chevêche et le Grand Rhinolophe, une espèce de chauves-souris menacée et protégée.



Insecte coprophage © Y. Cornille.



Prophylaxie. © A. Chevalier

les veaux et les adultes, dans les manades d'éleveurs volontaires ont permis de faire un état des lieux sur les types et la quantité de parasites présents sur le territoire du Parc. Les analyses des foies des animaux à l'abattoir du Pays d'Arles sont venues compléter ces données. Le programme s'est poursuivi par l'observation, durant 3 ans également, de quatre sites pilotes (2 en élevage biologique, 2 en conventionnel) choisis comme terrain de suivi et d'expérimentation. Des analyses de bouses, de sang et de poils² ont été effectuées sur les différents lots d'animaux (adultes, mâles et femelles, jeunes...) en suivant le mode habituel de gestion pratiqué par la manade (traitement phytosanitaire, rotation de pâture...). Puis les analyses ont été renouvelées après adoption d'un autre protocole de gestion du troupeau. L'objectif de ce dispositif ? Connaître et évaluer les pratiques antiparasitaires mises en place par les éleveurs, estimer le risque parasitaire selon les animaux et selon les milieux de pâture et tester des modes alternatifs de gestion mieux adaptés et à moindre impact sur l'environnement.

Un programme d'étude de 3 ans

Effectuée en partenariat avec la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire, le groupement de défense sanitaire des Bouches-du-Rhône, des éleveurs et des vétérinaires, l'étude sur le parasitisme en Camargue a débuté en 2006. Des campagnes d'analyse de bouses effectuées durant 3 ans sur

1- Traitement à base d'Ivermectine sensé couvrir tous les parasites internes et externes, sauf la petite douve.

2- Les analyses de poils permettent de détecter des carences en minéraux et donc une prédisposition aux parasites.



Taureaux dans leur milieu © Y. Cornille.

Un outil pour les éleveurs

Les résultats de l'étude confirment l'efficacité de certaines pratiques. Il est important, par exemple, de disposer de plusieurs espaces de pâturage, d'en changer régulièrement et de restreindre la densité des animaux à l'hectare. Selon le vermifuge utilisé, les oeufs des parasites sont rejetés dans les bouses durant les jours qui suivent le traitement. Il est donc conseillé d'attendre 2 à 3 jours avant de déplacer le troupeau pour ne pas contaminer de nouveaux pâturages. L'étude a aussi mis en évidence que le maintien d'une faible quantité de parasites et une correction des carences en minéraux stimulent les défenses immunitaires des animaux. Ces conseils de gestion visant à diminuer le risque de contamination, des informations concernant l'impact sur le troupeau et sur la biodiversité des vermifuges, des données sur la situation parasitaire en Camargue vont être rassemblés dans un cahier technique. Publié en septembre 2010, il sera mis à la disposition de tous les éleveurs et associations d'éleveurs et comprend un certain nombre de préconisations. Cet outil devrait contribuer à une meilleure connaissance et une meilleure gestion des parasites dans le respect de la biodiversité. Le Parc envisage de poursuivre son action qui entre dans sa mission de soutien et de promotion des activités spécifiques d'élevage extensif en milieu humide, par la mise en place d'un système d'aide à la décision qui passerait par l'organisation et la prise en charge financière de collectes et analyses des bouses.

Deux sites pilotes

La Manade Saliérene



Françoise Peytavin.

Sur 115 ha à Salières, la manade Saliérene associe l'élevage d'une cinquantaine de chevaux et de 120 taureaux destinés à la course camarguaise. Elle fait partie des 4 sites pilotes de l'étude sur la gestion du parasitisme en Camargue. «*Nous avons*

décidé d'être site pilote, car il nous semblait normal, dans un Parc naturel, d'essayer d'avoir des pratiques plus compatibles avec la nature» explique Françoise Peytavin, manadière et présidente de l'association des éleveurs de taureaux de course camarguaise. Disposant de pays d'hiver et d'été, la manade pratique la rotation de pâturage. Comme la majorité des éleveurs, un traitement antiparasitaire à base d'Ivermectine était effectué systématiquement 2 fois par an, au printemps et à l'automne. «*J'ignorais que ce produit était nocif pour l'environnement. Depuis 2 ans, nous ne l'utilisons plus. Suite aux analyses effectuées dans le cadre de l'étude, un autre traitement, plus ciblé, nous a été proposé. En 2009, nous avons administré un vermifuge au printemps et nous n'avons pas effectué de traitement en automne. Les bêtes sont belles et les analyses des foies à l'abattoir montrent qu'elles n'ont pas plus de douves qu'auparavant.*» Le gain de l'opération pour les éleveurs ? «*Ceux qui se sont portés volontaires ne peuvent trouver que des avantages. Il est important de traiter à bon escient, de savoir contre quoi il faut se battre. Economiquement, cela revient moins cher de traiter une fois par an, et pour les bêtes, des traitements inadaptés ou en trop grand nombre ôtent leurs défenses naturelles. Dans la mesure où il existe une alternative aussi efficace et qui préserve la nature, il n'est pas difficile d'harmoniser nos pratiques avec les enjeux environnementaux.*»

La manade de la Tour du Valat



Olivier Pineau.

Autre site pilote de l'étude, mais en mode biologique, la manade de la Tour du Valat compte quelques 260 têtes, dont 80 mâles sur 1200 ha pâturés. La fonction première du troupeau, issu de vaches de sang Mailhan, est d'aider à la gestion de la végétation du domaine : entretien

du marais du Saint Seren, limitation des arbustes, maintien de la diversité floristique... Bénéficiant de l'AOP (appellation d'origine protégée) viande «*Taureau de Camargue*», la manade vend les bêtes de plus de trois ans pour la consommation. «*La production végétale du domaine est variée et la taille du troupeau correspond au potentiel végétal hivernal. Nous n'apportons pas de fourrage. Chaque lot (2 de femelles reproductrices, 1 de génisses, 1 de mâles) dispose de 3 clos de pâturage. La diversité des terrains est importante, afin d'éviter le surpâturage qui favorise le développement des larves de strongles en été*» explique Olivier Pineau, directeur du Domaine. Depuis 7 ans, tout traitement antiparasitaire a été supprimé. Un choix qui s'explique par le statut de réserve naturelle et par l'absence d'enjeu économique ? «*Quel que soit la finalité de l'élevage, le résultat est*

là. Je n'ai perdu aucune bête en arrêtant de les traiter et, avec ou sans traitement antiparasitaire, le foie est saisi par l'abattoir en raison de présence de petites et de grandes douves. Bien sûr, je n'hésiterai pas à

intervenir en cas de réels problèmes de santé dus aux parasites. Parfois les veaux de 1 à 2 ans n'ont pas un beau pelage, car c'est la période durant laquelle ils s'immunisent, mais les bêtes adultes sont magnifiques. »



Jérôme Clavel.

Parole de vétérinaire

Vétérinaire à Saint-Gilles, Jérôme Clavel a participé à l'étude menée par le Parc.

« Cette étude n'aurait pas pu se faire sans le Parc en raison de son coût et du temps qu'elle a nécessité. Elle a permis de révéler une présence importante des parasites et la difficulté de les contrôler. Le comparatif des analyses entre élevages donne des résultats très différents suivant le biotope, mais tous sont contaminés. L'analyse des foies à l'abattoir témoigne d'ailleurs que, traités ou non, les animaux sont porteurs de parasites. L'exemple de la Tour du Valat qui ne traite plus depuis 7 ans démontre que les bêtes produisent des anticorps. Mais sur des bêtes qui ont toujours été traitées, il n'y a plus d'immunité. Il n'est donc pas possible d'abandonner le traitement du jour au lendemain, et il faut un certain temps pour que les veaux s'immunisent. Il me semble qu'il faudrait maintenant perfectionner le diagnostic établi par l'étude, afin de pouvoir

adapter le traitement à chaque élevage. Certains parasites n'étant pas décelables dans la bouse, il serait intéressant de faire une prise de sang systématique afin que chaque éleveur connaisse l'état sanitaire de son troupeau avant de le traiter. L'année dernière par exemple, il y a eu une épidémie de petite douve et l'Ivermectine ne traite pas ce parasite. L'enjeu est économique - ce produit coûte cher - et un diagnostic systématique permettrait d'utiliser des vermifuges à spectre moins large, mieux ciblés et donc de limiter les traitements. Il est environnemental aussi, d'autant plus qu'une nouvelle formule de ce vermifuge est commercialisée, à diffusion lente, agissant durant 180 jours, ce qui accentuera encore la rémanence des résidus évacués dans les bouses... »

SOS chauves-souris

La Camargue abrite une importante population de Grand Rhinolophe. D'une envergure de 35 à 40 cm, le plus grand des rhinolophes européens affectionne les paysages semi-ouverts, boisés de feuillus et les herbages pâturés par les bovins. Il hiberne dans des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries, caves, tunnels) et recherche pour se reproduire des greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins ou toitures d'églises ou de châteaux. Les femelles en gestation et les jeunes se nourrissent majoritairement

des coléoptères qui se développent dans les bouses. Indicatrices de la fonctionnalité et de la qualité environnementale, certaines chauves-souris sont particulièrement menacées en Europe. Avec la présence de 750 femelles de Grand Rhinolophe, la Camargue joue un rôle essentiel dans le maintien de l'espèce dans le sud de la France. Un programme européen LIFE+ « Chiro Med »³ vient d'être mis en place sur le territoire du Parc avec pour objectif le renforcement, l'amélioration et le suivi de l'état du Grand Rhinolophe et d'une autre chauve-souris, de taille moyenne, le Murin à oreilles échanquées.

Strongles, grande et petite douves, paramphistome...

Les parasites se transmettent soit par les œufs présents dans les bouses des animaux infectés qui sont ensuite ingérés au stade larvaire avec l'herbe ou dans l'eau (des hôtes intermédiaires sont alors nécessaires au développement des parasites, comme la Limnée pour la grande douve, un escargot et une fourmi pour la petite douve) ; soit par les larves rejetées dans les bouses, présentes dans les pâtures (strongles).



Limnées © Y. Cornille

3- LIFE, « L'Instrument Financier pour l'Environnement », cofinance des actions en faveur de l'environnement dans l'Union européenne. Le projet Life+ « Chiro Med/2010-2014 » porté par le Parc naturel régional de Camargue vise à améliorer l'état de conservation des chauves-souris en Camargue.